

# Les six communes proposées également au jury du Conseil de l'Europe

Autor(en): **Vouga, J.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **71 (1976)**

Heft 1-fr

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-174553>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les six communes proposées également au jury du Conseil de l'Europe



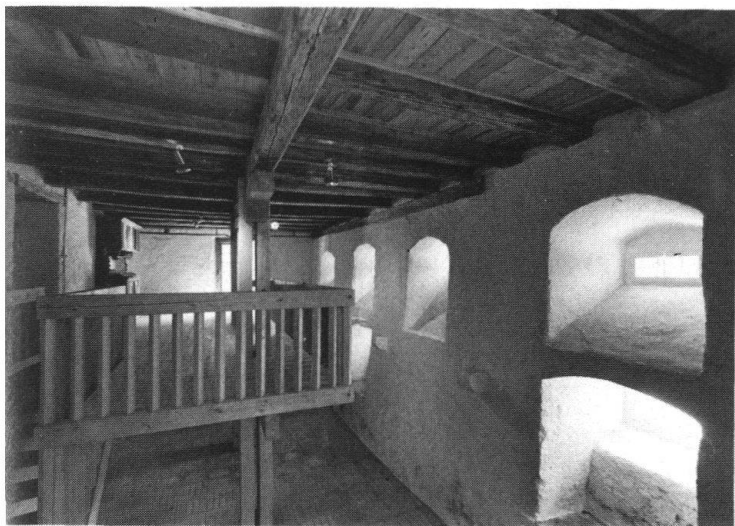
## Bülach

*exemple d'une petite ville zuricoise bien protégée*

L'envoi consiste dans une étude approfondie de la zone centrale qui constitue un ensemble bien défini par le plan des zones en vigueur. Un certain nombre de restaurations à l'intérieur ou au voisinage immédiat de cette zone sont achevées et démontrent une continuité de vues encourageante. La qualité des réalisations est à la hauteur des intentions de l'autorité; elle prouve que les propriétaires sont conscients de la valeur de leur patrimoine.

*En haut: Bülach et la réfection de l'enceinte près de l'«Alten Gerbe». – En bas: La jolie maquette du centre historique de Bülach a été récemment confectionnée en même temps que celles de plusieurs autres petites cités zuricoises.*





*La cure de Bülach, maison à pignon récemment reconstituée, s'insère dans une suite de magnifiques maisons à colombages. – En haut: L'intérieur de l'édifice. – A droite et en bas: L'extérieur, après et avant sa restauration.*





# La Chaux-de-Fonds

*métropole horlogère*

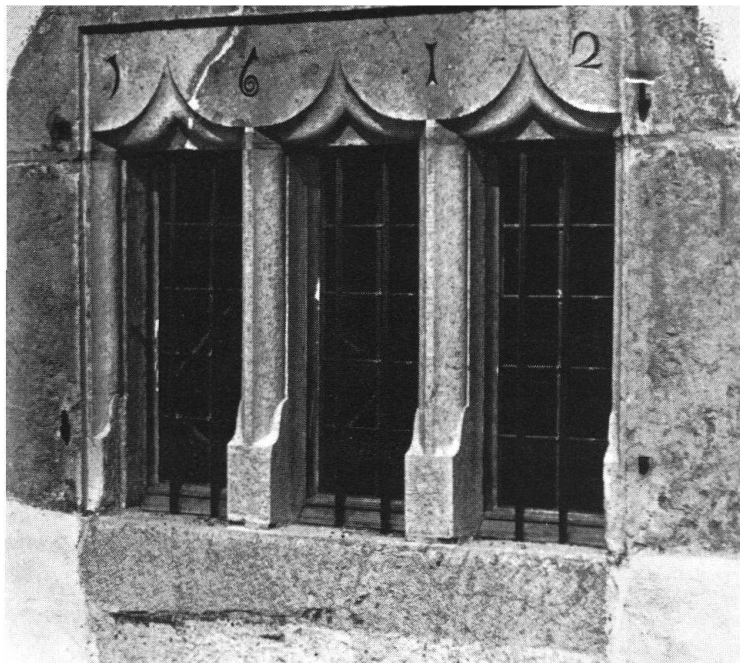
Il s'agit ici d'une commune qui est à la fois une ville industrielle d'une certaine importance et une localité agricole disposant de nombreuses fermes d'une qualité intéressante. La Commune, avec la collaboration d'un groupe de citoyens, a entrepris une politique de sauvegarde de ce patrimoine, là surtout où il est menacé par le développement. L'effort est à la fois méritoire et original; en revanche, le rapport entre les divers objets et le site bâti dans son ensemble n'apparaît pas avec évidence. La politique amorcée semble se poursuivre d'une manière adéquate. La présentation est complète et soignée.



*Le centre de La Chaux-de-Fonds, bien qu'incendié à la fin du XVIIIe siècle, a pu conserver plusieurs coins pleins de charme, par exemple rue de la Place d'armes (en haut). En bas: La rue des Granges.*







*Une des fermes que compte le territoire communal de La Chaux-de-Fonds, au Cernil sur les Sentiers (en haut), a été aménagée en musée d'artisanat paysan. L'une des plus magnifiques fermes est celle des Petites-Crosettes (en bas).*



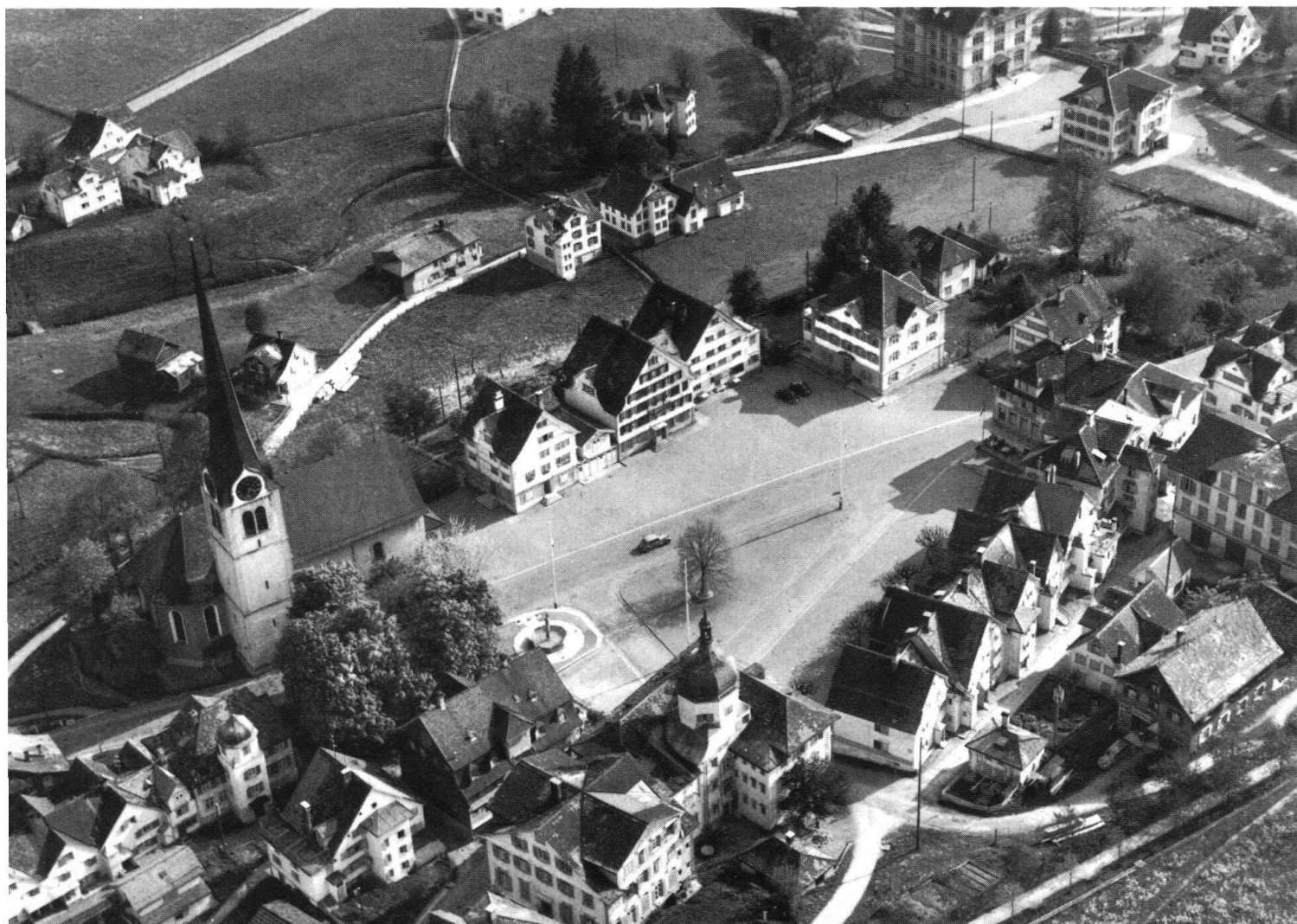
# Gais

*joyau d'une place publique*

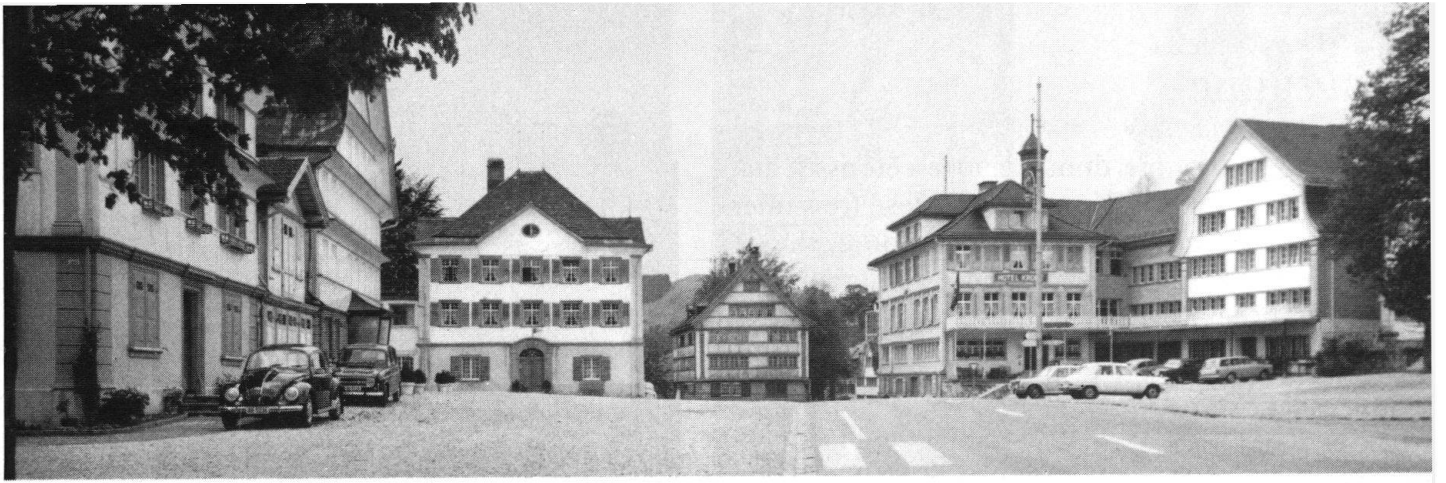
Commune d'Appenzell Rhodes-Extérieures, Gais est caractérisé par une place d'un intérêt exceptionnel. Elle mène, depuis plusieurs années, une politique de protection de ce site avec l'aide du Canton et de la Confédération. L'effort est constant et diversifié. La qualité de la protection assurée à l'extérieur de l'ensemble constitué par la place est moins évidente. La protection semble se poursuivre normalement.



*En haut: La maison du conseiller Gruber, à Gais, superbe édifice baroque au pignon élané. – En bas: L'unité de la place du village de Gais, avec les bâtiments qui l'entourent, s'est réalisée après l'incendie de 1780. – Page ci-contre, de haut en bas: L'extrémité ouest de la place de Gais. – Rangée de maisons au sud de la place. – Maisons à pignons incurvés de la rue des Tisserands.*









# Lausanne

## *et ses vieux quartiers*

La ville de Lausanne, dont le centre a été assez malmené au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, propose trois interventions: élimination de la circulation et du stationnement dans les rues du centre; réhabilitation des îlots du centre; restauration du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. L'effort de la Commune est très méritoire, compte tenu des intérêts privés en jeu dans un centre urbain. Les documents présentés donnent une idée claire des intentions de la Commune, mais certaines réalisations privées sont loin d'affirmer la même qualité.

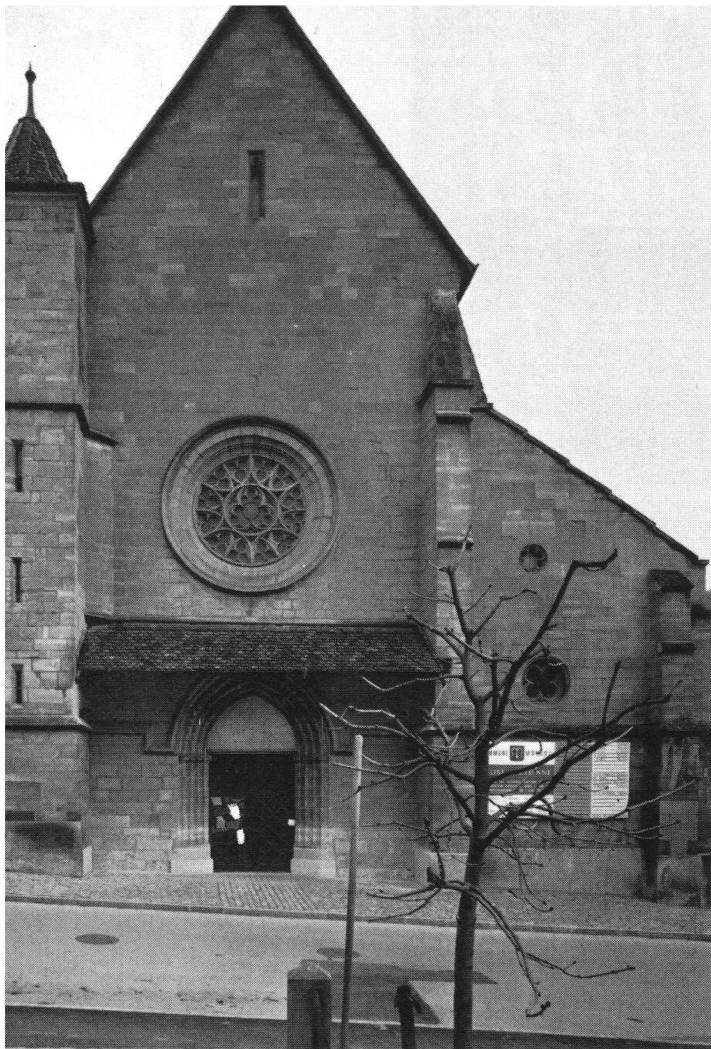
*La place de la Palud, à Lausanne, avec l'Hôtel de Ville, peu avant 1920 (à droite) et après son aménagement en zone piétonne (1975). – Page ci-contre: Le Vieux-Lausanne rendu aux piétons. La rue St-Laurent (en haut à gauche), la rue Madeleine (en haut à droite) et les escaliers du Marché, avec la cathédrale (en bas).*











## Moudon VD

*soins portés à un monument de haute valeur*

La ville de Moudon possède, en l'église St-Etienne, un des monuments les plus importants et les plus riches de toute la Suisse romande. Elle vient d'en achever une restauration irréprochable, rendue plus complexe encore en raison de l'état des fondations. La confrontation entre cette réalisation et les ressources de la commune illustre l'effort accompli. Le jury a cependant hésité devant le cas de Moudon en raison de l'absence des plans d'aménagement de la commune et de la difficulté où il s'est trouvé de connaître autrement que par ouï-dire la relation entre l'église et l'ensemble de la cité.

*Moudon: L'église St-Etienne. A gauche: La façade ouest. – En bas: L'intérieur du sanctuaire. – Page ci-contre: La monumentale façade est. L'édifice remonte aux XIVe et XVe siècles.*











## Neuchâtel

*protection de ses monuments*

La Ville de Neuchâtel présente l'envoi sous deux formes, se complétant l'une l'autre: documentation audio-visuelle; photos et commentaires techniques. Comme documentations techniques ont été envoyés: une introduction détaillée; une législation en vigueur dans le périmètre de la vieille-ville; le plan d'alignement; le règlement d'urbanisme; le règlement concernant la sauvegarde de la vieille-ville, des édifices historiques municipaux transformés ou restaurés. Toutes les rénovations et restaurations d'édifices historiques appartenant à la ville ont été conçues pour que la nouvelle utilisation de ces bâtiments permette à Neuchâtel de jouer réellement son rôle de centre régional. Une option est apparue dans le règlement, qui consiste à créer un réseau de rues et ruelles dans lesquelles la prééminence de la circulation est dûment définie.

*J. P. Vouga*

*Neuchâtel: La maison des Halles, de style Renaissance (façade sud) avant et après sa restauration. – Page ci-contre, de haut en bas: La façade est de l'Hôtel de Ville (1784/85) et la façade sud de l'hôtel Du Peyrou (1765/70), après sa restauration.*





